## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE

## Délibération n°2023-050 du 29 mars 2023 Portant sur la réhabilitation du réseau du collège d'Auzances : Plan de financement prévisionnel

L'an Deux Mille Vingt-trois, le vingt-neuf mars à 17 h, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de CHAMPAGNAT, sous la présidence de Gérard GUYONNET, Président.

Date de convocation du Conseil 23/03//2023.

Nombre de conseillers en exercice : 62

Présents : 46 Votants : 55 POUR : 55
Pouvoirs : 9 Abstention : 0 CONTRE : 0

Excusés: 3 Absents: 4 Exprimés: 55

Présents: MM. GUYONNET, SIMONET V, DUBSAY, BERTHON, GRASS, VENTENAT, GRANGE, MOUNAUD, BIGOURET, RICHIN, DESCLOUX, SIMON, LE CORRE, JAMME, LEFORT suppléante FERRIER, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, LEGRAND suppléant PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, RAMOS, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, MORANÇAIS, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, CHAUSSAT, FAUCHER.

**Pouvoirs**: SCARAMUCCIA à LE CORRE, JOULOT à VIRGOULAY, VERDIER à LUQUET L, PIERRON à CHAUSSAT, FAUCONNET à RAMOS, VIALTAIX à DESGRANGES, ROULLAND à SIMON, LARGE à TRIMOULINARD, GLOMOT à MORANCAIS.

Excusés: SCHMIDT, D'HULSTER, CHEFDEVILLE.

Absents: SIMONET B, FONTVIELLE, WELZER, BRUNET.

Secrétaire de séance : Christian ÉCHEVARNE

Rapporteur : David GRANGE, Vice-président

Suite à la délibération n°2022-146 du 26 octobre 2022, et au dépôt d'une demande de financement au titre de la DETR, les services financeurs nous informent d'une possibilité de financements par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Il est proposé de solliciter des financements complémentaires ou supplétifs à la DETR 2023.

Le plan de financement prévisionnel est présenté ci-après :

DÉPENSES HT		RECETTES HT	
Nature	Montant	Type de subv + (taux)	Montant
Travaux Préparatoires	15 412.00 €	Agence de l'eau (60 %) Eaux usées	96 367.20 €
Travaux Eaux Usées	112 000.00€	DETR (40 %) Eaux pluviales	32 000.00 €
Travaux Eaux Pluviales	80 000.00€	Département (10 %)	24 061.20 €
Frais divers (parution)	2 400.00 €	Contribution communale	48 000.00 €
Maîtrise d'œuvre	30 800.00 €	Autofinancement	40 183.60 €
TOTAL HT	240 612.00 €	TOTAL HT	240 612.00 €

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

- VALIDE le plan de financement présenté ;
- AUTORISE le Président à solliciter les financements auprès des services financeurs ;
- AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures, Affiché et transmis en sous-préfecture le 12 avril 2023 Pour copie conforme, le 12 avril 2023

Le Président, **Gérard GUYONNET** 

Rue de l'Etang 23700 AUZANCES Tél. 05 55 67 04 99 Fax 05 55 83 01 61

> Accusé de réception en préfecture 023-200067593-20230329-2023-050-DE Date de télétransmission : 12/04/2023 Date de réception préfecture : 12/04/2023